



Compte-rendu CGT du CHSCT du 27 janvier 2017

A noter que ce Comité hygiène sécurité et conditions de travail a duré deux jours.

1. Le quadrilatère Richelieu

1. Problèmes de circulations (verticale et horizontale)

La CGT rappelle que plusieurs ascenseurs (n. 6, 9, 17 et 18) et un monte-livres ne fonctionnent pas ou de façon aléatoire. A ces problèmes d'ordre mécanique s'ajoutent les dysfonctionnements d'accès liés aux habilitations (lecteurs de badges inopérants ou absents), ce qui complique considérablement les circulations et les communications.

La CGT demande une note à l'intention des agents sur les problèmes d'ascenseurs (que faire en cas de panne, procédures de communication en mode dégradé, interdiction du port de charge dans les escaliers, etc.) et la mise en place d'un calendrier de suivi sur la nature de ces pannes. La direction s'engage à le faire.

2. Défaillances de la climatisation et de l'isolation (thermique et phonique)

La CGT souligne les problèmes de chauffage et d'isolation des fenêtres. Une campagne de calfeutrage est d'ores et déjà en cours (32 fenêtres à l'INHA, 7 aux MSS, 18 aux EST ont été faites). La direction s'engage également à dégager un budget pour refaire les fenêtres rue de Richelieu (contre le froid et le bruit).

La CGT rappelle que des problèmes de froid persistent dans les espaces (bureaux, salles de lecture...), la climatisation étant toujours aussi défaillante (présence de boue dans les réseaux pour le chauffage, de poussière dans les gaines pour la climatisation), ce qui empêche une bonne ambiance thermique.

Réponse de la direction : tous les filtres ont été changés, concernant les boues une opération de purge va être programmée, une vingtaine de radiateurs d'appoint va être livrée.

3. Problèmes d'aménagement et d'équipement des espaces

- **Les Manuscrits (MSS)** : les problèmes dénoncés depuis plus de 6 mois par la CGT concernant les espaces de rangement des ouvrages mis de côté par les lecteurs ainsi que les circulations des chariots (emmarchements SMC et SMD) ne sont toujours pas réglés. La mise en place de 2 monte-chariots est en cours d'instruction, l'installation de grilles pour le rangement des mises de côté est en cours. Toujours aux MSS, la CGT signale la dangerosité de l'escalier en colimaçons en bois datant du XIXe siècle emprunté par les agents pour la communication des microfilms. La CGT demande sa sécurisation et l'accélération du programme de numérisation des microfilms. La Direction répond que ce programme ne sera pas terminé avant 2018.
- **Le laboratoire** : le déménagement des agents vers Tolbiac n'a pu avoir lieu car les installations ne seront certainement prêtes pour les accueillir... qu'en juin, alors que les agents doivent quitter leurs locaux actuels à la mi-avril. Où vont-ils aller ? La CGT dénonce l'impréparation de ce dossier.
- **La maison Barthélémy** : la fin des travaux est reportée à fin janvier 2017 soit 2 mois et demi de retard. Le personnel de l'ORB (orientation et recherche bibliographique) intègre les lieux en février. Pour mémoire, cet immeuble de 240m² attenant au quadrilatère Richelieu et appartenant à la BnF allait rester vide jusqu'à la fin du chantier Richelieu, la mobilisation des personnels avec la CGT a permis que ces espaces accueillent des agents dans une période marquée par le manque de place.

4. Les transferts de la Zone 2 vers la 1 rénovée

Ils se sont poursuivis jusqu'à la mi-février au Département des Estampes. Le mobilier administratif devra être totalement transféré à la mi-mars. A terme ce sont 26 km linéaires de documents qui auront été transférés dans la zone 1 rénovée. 85 à 90% des magasins seront occupés.

5. Problèmes électriques

En raison des problèmes rencontrés (coupures intempestives, installations pouvant mettre en danger les personnes dans les armoires électriques) la CGT demande la communication des documents de mise en conformité et du rapport de vérification avant la livraison du bâtiment.

6. Les personnels des ateliers du département de la conservation

La CGT est intervenue une nouvelle fois afin que les ateliers de Richelieu implantés à Tolbiac en raison des travaux puissent bénéficier des 5 jours de congés concédés aux autres agents du site, suite à la grève du 15 décembre. La délégation CGT a réexpliqué l'impact particulièrement lourd du chantier sur les personnels des ateliers, à savoir :

- un premier déménagement des combles vers l'entresol, des conditions de travail particulièrement dégradées liées au resserrement des espaces et aux travaux tout proches (bruit, odeurs de solvants, évacuations...)
- un second déménagement de Richelieu vers Tolbiac nécessitant le transfert de l'ensemble des outils de travail, puis de nombreux allers/retours entre les deux sites, une partie des consommables et certains équipements étant restée pendant plusieurs mois dans le quadrilatère

2. Crise de la DdRH et du Département du personnel et de l'emploi : remise du rapport d'expertise et plan d'actions

La situation du DPE (Département du personnel et de l'emploi) fait l'objet depuis plusieurs mois de l'attention du CHSCT. A l'initiative de la CGT, celui-ci a diligenté en septembre 2016 une expertise extérieure "risques psycho-sociaux" au sein du DPE (expertise réalisée par le cabinet Secafi).

Pour mémoire

Les difficultés sont nombreuses au DPE depuis 2015. Charge de travail trop importante pour certains agents, absence de hiérarchisation, de cadrage et de soutien du DdRH, complexité toujours croissante de la gestion administrative couplée à des changements incessants des réglementations...

Au fil du temps, ces différentes difficultés ont généré de fortes tensions et de plus en plus de malaise au sein de l'équipe du DPE. La gestion de crise désastreuse de l'administration a encore ajouté au mal être. Les décisions à l'emporte pièce et inconséquentes de la direction ont définitivement accablé les agents. Exemple : l'ensemble de l'équipe du DPE use de son droit de grève en juin 2016 (un ultime SOS), dès le lendemain les personnels sont convoqués par la direction qui leur reproche, entre autres, leur manque de loyauté. Aussi, le limogeage de la directrice du DPE qui sans l'intervention des organisations syndicales aurait été licenciée, vécu par l'équipe comme injuste et particulièrement dur. Les agents se sont sentis abandonnés, sans soutien de leur hiérarchie et au contraire malmenés par un encadrement supérieur incapable de prendre des décisions responsables.

Le rapport d'expertise Secafi

Ce rapport présenté lors du CHSCT ne dit pas autre chose. Les troubles psychosociaux se sont installés depuis 2015 et ont généré des impacts sur la santé psychique et physique des agents du DPE (épuisement professionnel, souffrance au travail, troubles du sommeil, stress, etc.). Pour protéger leur santé, nombre d'agents sont déjà partis, d'autres souhaitent quitter l'établissement.

Pour la CGT, le rapport de Secafi reflète bien les difficultés et la souffrance des agents. Le DPE est aujourd'hui exsangue, il faut tout reconstruire. La direction n'est pas entièrement satisfaite du rapport mais reconnaît sa responsabilité dans la situation et la personnalisation des difficultés, et s'engage à l'exprimer aux agents.

Le plan d'actions présenté par l'administration :

- Réorganiser la fonction RH en engageant une réflexion dans tout l'établissement. Audit courant 2017 puis mise en œuvre en 2018
- Pourvoir les postes vacants au DPE : nouveau directeur du DPE arrivé au 1^{er} février. Recruter des titulaires sur les postes de gestionnaires administratifs et création d'un poste pour le pilotage de la masse salariale.
- Pour le moment, pas de créations de postes supplémentaires, en attente d'audit sur la fonction RH, renforts ponctuels si nécessaire.
- Recruter un nouveau DdRH (départ de l'actuel DdRH fin février) et création du poste d'adjoint
- Feuille de route du nouveau directeur DPE : recréer du lien et du dialogue avec ses équipes, rencontrer chaque agent, tenir des réunions hebdomadaires
- Feuille de route nouveau directeur DPE : fiabiliser la gestion de paie et le pilotage de la masse salariale (risque sur ces dossiers car départs des agents en charge)
- Si les agents le souhaitent, proposer un coaching d'équipe
- Communication interne : la direction rencontre le DPE le 3 février et toute la DdRH le 10 février pour présentation du plan d'actions et le cahier des charges de la réorganisation RH ; communication à tout l'établissement sur la situation
- Avant l'été, une note de cadrage de la DG sur la politique RH
- Entamer un travail de réflexion sur les outils RH, mené par l'adjoint DdRH

Pour la CGT, il est urgent de mener la « reconstruction » du DPE qui passe en premier lieu par le retour de la confiance des agents envers leur hiérarchie. Lourde tâche pour le nouveau directeur du DPE.

3. Réforme de l'accueil et de l'inscription des lecteurs

Les grandes lignes de la réforme sont les suivantes :

- nouvelle politique tarifaire avec un pass unique délivré pour tous les sites (Tolbiac, Richelieu), les niveaux (Haut-de-Jardin, Rez-de-Jardin) et l'INHA
- tous les lecteurs seront encartés : pour la BnF, cela permettra de connaître les profils, leurs usages, leurs habitudes
- les lecteurs auront la possibilité de s'inscrire en ligne (1^{er} mars 2017 pour le Hdj et juillet 2017 pour l'ensemble des usagers), des automates complèteront, dans le hall Est, le dispositif.
- Les personnels de l'Accueil prendraient en charge la production de l'ensemble des cartes de la BnF (passage d'une soixantaine de cartes fabriquées par jour à 300 environ, intenable...)
- Concernant l'Orientation des lecteurs, l'entretien ne serait pas supprimé mais dissocié de l'achat d'une carte recherche. C'est une avancée puisque la direction voulait carrément supprimer cet accueil personnalisé effectué par l'ORB.

Ces changements s'accompagneront d'une réorganisation de la "fonction accueil" de l'établissement (accueil, orientation des lecteurs, caisses, vestiaires, sécurité, réseaux sociaux BnF, etc.). Un cabinet est chargé de proposer des scénarii ; dès le début 2017, une réorganisation sera proposée et instruite pour une mise en œuvre en 2018.

La mobilisation des agents permet un report de la réforme à la fin de l'année...

Avec les agents de l'Accueil général, des caisses et de l'ORB, la CGT a alerté dès le mois d'octobre l'administration sur ces changements et leurs conséquences en termes de conditions de travail.

Une pétition des agents des trois services concernés réunissant plus de 90 signatures a été présentée lors du Comité technique du 18 novembre. Devant l'opposition et la mobilisation des organisations syndicales et des personnels, la Direction a pris les décisions suivantes :

- un report d'une partie de la réforme est validé, la Direction admet une mise en œuvre trop rapide et un manque de concertation avec les agents
- la nouvelle politique tarifaire sera effective, comme prévue, le 1er mars
- la carte commune BnF/INHA se mettra en place le 1er avril pour les nouvelles cartes
- la réforme est reportée pour l'inscription et l'achat en ligne
- l'aménagement des espaces dans le Hall Est est programmée (température, lumière et acoustique mais sur du long terme).

La Direction proposera des réunions avec les agents des services concernés pour prendre le temps d'échanger sur les évolutions qui posent problème et les missions de chaque service (Accueil général, ORB, caisses). Le CHSCT sera à nouveau consulté à l'automne 2017 au vu des discussions dans les services. Au sujet des conditions de travail dans le hall Est : des mesures transitoires vont être mises en place suite aux propositions des agents et une étude plus poussée concernant l'aménagement global du hall Est sera lancée avec à la clé des travaux à moyen et long terme.

4. Dysfonctionnements de la climatisation sur le site de Tolbiac

Point rajouté à l'ordre du jour du CHSCT à la demande de la CGT. Voir notre article sur : <http://the-argument.fr/cgtbnf/wp/?p=13304>

5. Difficultés à la médecine de prévention

Point demandé par la CGT. Voir notre article sur : <http://the-argument.fr/cgtbnf/wp/?p=13265>

6. Situation de risque psycho-social à la DDC (deux burn out)

Point rajouté à l'ordre du jour du CHSCT à la demande de la CGT.

Lors de la procédure d'alerte RPS du printemps 2014 concernant le Service des expositions, puis lors des CHSCT du 10 juillet 2015 et du 22 janvier 2016, un certain nombre de difficultés concernant le bureau des prêts appartenant à ce service avaient pu être identifiées (charge de travail trop importante, problèmes RH, organisation du travail à flux tendu, locaux inadaptés...).

Deux ans et demi après le déclenchement de l'alerte, force est de constater que la situation dans ce service s'est très fortement dégradée, mettant désormais des agents en danger. Deux burn out ont eu lieu (4 semaines d'arrêt-maladie pour chacun des agents).

Leur charge de travail, loin de baisser comme annoncé lors du CHSCT du 22 janvier 2016 a augmenté de façon tout à fait notable en raison de différents facteurs : assouplissement des règles internes des prêts et/ou non respect de ces dernières, GBCP, pression des délais, montée en charge de nouvelles tâches (Hors les murs, Abu Dhabi, Une pièce un lieu). A cela, s'ajoutent des problèmes de reconnaissance (régime indemnitaire, écart entre la catégorie de l'agent et la fonction exercée) et d'encadrement.

La direction confirme notre diagnostic et va organiser une réunion avec les agents afin de mieux cadrer l'activité de ce service.